



CGT Sevelnord mercredi 25 mai 2016

Contacts : Équipe Bleue 03-27-22-51-06 ou 37-51-06 ,
Équipe Verte 03-27-22-50-29 ou 37-50-29,
Local CGT 03-27-22-67-04 ou 37-67-04,
syndicatcgtsevelnord.over-blog.com
Page Facebook : syndicat cgt sevelnord

Info de la réunion NCS 2 de ce jour.

Sous la menace d'un débrayage d'ampleur dans tout le groupe, à l'initiative de la CGT, la direction recule sur les points suivants :

- Les samedis après-midi travaillés \Rightarrow *LA DIRECTION ABANDONNE !*

- Les H- à l'heure \Rightarrow *LA DIRECTION ABANDONNE !*

- Une équipe de nuit variable \Rightarrow *LA DIRECTION ABANDONNE !*

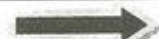
- Augmenter le CMOD \Rightarrow *La direction passe de -15/+15 du départ à -15/+11*

- Suppressions des jours d'annualisation pour les plus de 50 ans
 \Rightarrow *LA DIRECTION ABANDONNE !*

Il nous faut maintenir la pression !!!

Pour la CGT, Il est hors de question de mettre en place un quelconque accord de compétitivité au regard de la bonne santé financière et des bénéfiques records de PSA.

Contre le NCS 2, la CGT du groupe PSA décide de maintenir son appel à la grève en commun sur tous les sites ce jeudi 26 mai 2016 (jour d'appel national contre la loi travail)
Pour SEVELNORD rassemblement à 9H30 devant le restaurant central.
La CGT vous informera des avancées.



Pourquoi les métallos doivent-ils se mobiliser contre la loi El-Khomri !!!???

Le rêve du Patronat ...

La loi El-Khomri va casser la hiérarchie des normes...

La hiérarchie des normes c'est quoi ???

Aujourd'hui, la loi impose que la hiérarchie des normes soit respectée, ce qui veut dire que les accords d'entreprises ne peuvent pas aller en dessous du code du travail, des accords de branches, des conventions collectives et des textes les plus favorables pour les salariés.

EXEMPLE AVEC LES CONVENTIONS COLLECTIVES :

De nombreux éléments des conventions collectives constituent la fiche de paie et le quotidien des travailleurs de la Métallurgie et les patrons ne peuvent pas aller en dessous des acquis des conventions collectives gagnées de hautes luttes en 1968.

Que contiennent les conventions collectives ?

- 3 jours de carence en cas de maladie.
- Majoration des heures de nuit.
- Majorations des heures supplémentaires 25% et 50%
 - Prime transport, panier, ...
 - Prime d'ancienneté.
- Majoration des jours fériés et jour férié spécifique (ex : journée de St Eloi dans le Nord)
 - Calcul des indemnités de licenciement et de départ en retraite
- Prise en compte des diplômes à l'embauche pour déterminer la qualification et le salaire.
 - Congés événements familiaux, ...

Avec la loi EL-KHOMRI, la norme c'est l'accord d'entreprise

Les directions de nos usines, dans la métallurgie de toute la Région Nord pas de Calais, pourront par accord d'entreprise remettre en cause l'intégralité des acquis des conventions collectives, des accords de branches en les supprimant purement et simplement. Et c'est sans parler du droit de licencier sans contraintes, de l'augmentation du temps de travail de 12h par jour et 46h par semaine, de la possibilité de baisser les salaires, de supprimer une partie des congés payés ...

OUI le Patronat aura le droit, par la loi, d'imposer ce qu'il veut par accord d'entreprise, sans avoir à respecter les textes les plus favorables pour les salariés comme les conventions collectives ou les accords de branche...

SI NOUS LAISSONS FAIRE, CROYEZ-VOUS QUE LE PATRONAT DE LA METALLURGIE SE PRIVERA DE FAIRE APPLIQUER LA LOI DANS NOS ENTREPRISES ?

Nous devons maintenir la pression contre le Patronat et le Gouvernement avec des mobilisations dans les entreprises pour aller à la grève générale et obtenir le retrait de la loi EL-KHOMRI et la satisfaction de nos revendications.